

chanvre comme Riga, Ostende et Angers.

DIVISIONS DES PEPINIÈRES.

La division des pepinières aurait pour but de cultiver les plans d'arbres fruitiers dont nous avons recommandé la plantation dans le chapitre premier de notre article, qui a paru dans le dernier numéro; elle s'occuperait aussi de faire des expériences sur les arbres qui n'ont pas encore été cultivés dans ce pays-ci, c'est-à-dire qu'elle ferait des essais d'acclimatation.

En résumant ce qui précède on voit que pour créer ces deux établissements, il faut une main puissante qui ne peut être que celle du gouvernement, des capitaux trop considérables pour n'être pas ceux de l'état et des hommes trop supérieurs pour qu'ils veulents assumer toute la responsabilité dont nous voulons les charger, sans tenir leurs pouvoirs, d'une autorité sérieuse, immuable, forte et confiante, comme l'est l'autorité du gouvernement. (à continuer.)

F. M. F. OSSAYE.

Réunion Agricole

Du Comté de Bagot.

À une assemblée publique des amis de l'agriculture du comté de Bagot, tenue à Ste.-Rosalie, le huit mars courant, les résolutions suivantes furent proposées et adoptées :

Proposé par M. Emmanuel Brunelle, secondé par M. Antoine Casavant :

Résolu.— Que Benj. Ouimet, écrivain, nommé président et M. P. S. Gendron, secrétaire.

Proposé par M. Em. Brunelle, secondé par M. François Bouvier :

Résolu.— 1o. Que l'Agriculture étant la principale source de toute prospérité nationale, il est de la plus haute importance de chercher constamment les meilleurs moyens de faire progresser cet art :

2o. Que les moyens déjà employés, quoique propre à l'avancement de l'agriculture en ce pays, sont suffisants et qu'on ne pour-

ra parvenir à des résultats satisfaisants sans l'obtention d'un octroi du gouvernement, égal à trois fois le montant souscrit et payé par chaque société d'agriculture, jusqu'au montant de trois cent cinquante louis, et aussi sans la circulation du *Journal de l'Agriculteur* chez les membres de la dite société, aux frais de la province.

Proposé par M. M. Desmarais, secondé par M. Joseph Théberge.

Résolu.— Que le comité de direction de la société d'agriculture de ce comté soit autorisé à rédiger des requêtes, basées sur les présentes résolutions, pour être présentées à la législature, durant la présente session.

Proposé par M. Joseph Théberge, secondé par M. Frs. Bélanger.

Résolu.— Que tous les amis de l'agriculture en ce pays soit priés de concourir avec ce comté pour obtenir une allocation qui puisse encourager dignement la classe agricole.

Proposé par M. Sébastien Laugelier, secondé par M. J.-Bte. Chartier.

Résolu.— Que les procédés de cette assemblée soient publiés dans le *Courrier de St. Hyacinthe* et que tous les journaux favorables à l'avancement de l'agriculture soient priés de les reproduire.

(Signé) BENJAMIN OUMET, Président,
S. P. GENDRON, Secrétaire.

GRAINES MEDAILLEES

LES SOUSSIGNES viennent de recevoir par les Vapeurs de la Malle Royale un assortiment complet de

Graines Nouvelles

DE JARDINS,
CHAMPS,
FLEURS,

D'une qualité incomparable. Elles viennent de la même source que celles précédemment vendues et ont permis à l'acquéreur de rivaliser heureusement aux

EXPOSITIONS

dans tout le pays. L'assortiment est digne de l'attention des Fermiers et Jardiniers.

S. J. LYMAN ET CIE.,

Place d'Armes.

1er avril, 1858.